

Loris PETRIS

MICHEL DE L'HOSPITAL LECTEUR D'HORACE : UNE POÉTIQUE DE LA JUSTE DISTANCE, ENTRE AUTOPORTRAIT, AMITIÉ ET NATURE HUMAINE

Poète d'une formidable plasticité, notamment parce qu'il concilie épicisme et stoïcisme, introspection socratique et souci d'autrui, Horace attire toute cette Renaissance en quête d'un équilibre entre un recentrement sur l'individu et la présence de l'autre. Cet intérêt rencontre un écho particulier chez les serviteurs de l'État, qui établissent avec Horace une connivence à la fois esthétique et éthique. Le cas à la fois singulier et emblématique des poésies (notamment celles du livre I)¹ de Michel de L'Hospital montre comment Horace offre au futur chancelier de France autant le moyen de se dire que de cultiver le rapport à autrui et de réfléchir à la nature humaine. Pour le montrer, j'interrogerai d'abord la perception des poèmes latins de L'Hospital et la présence d'Horace dans ceux-ci, avant de m'intéresser aux causes de cet intérêt marqué pour Horace.

L'HOSPITAL NOUVEL HORACE

La première édition des *Carmina* (ainsi nommés dans l'édition de Pierre Vlaming parue à Amsterdam en 1732)² de Michel de L'Hospital, leur confère de manière posthume un titre très horatien : *Epistolae seu sermones*³. Sans que l'on puisse attribuer ce titre à leur auteur, force est de constater que ses éditeurs (Pibrac, Jacques-Auguste de Thou, Scévole de Sainte-Marthe et Michel Hurault de L'Hospital) ont rattaché cette production du grand serviteur du roi à la fois aux *Épîtres* et aux *Satires* d'Horace. Voici donc L'Hospital associé aux trois œuvres majeures d'Horace. Or, bien avant de paraître sous forme imprimée et sous ces titres, ces poèmes de circonstances circulent sous forme manuscrite, « imprudemment colportés », comme voudrait le faire croire L'Hospital⁴. Le 28 août 1558, François Olivier explique ainsi à Jean de Morel qu'il les a reconnus et qu'il en a apprécié le mélange de poésie et de philosophie⁵, ce qui est une des caractéristiques attribuées à la poésie d'Horace⁶. Un mois plus tôt, le 16 juillet 1558, il écrivait à L'Hospital avoir apprécié « la clarté, le raffinement et le charme » des vers que celui-ci lui a adressés (l'épître III, 1),

¹ Voir Michel de L'Hospital, *Carmina*, liv. I, éd. P. Galand et L. Petris, avec la collab. de D. Amherdt, Genève, Droz, à paraître, auquel je renvoie pour toutes les épîtres du livre I citées et étudiées ci-après.

² *Michaelis Hospitalii Galliarum Cancellarii, Carmina, Editio a prioribus diversa & auctior*. Amstelaedami, apud Balthasarem Lakeman, 1732. Pour une concordance des épîtres, voir L. Petris, *La Plume et la tribune. Michel de L'Hospital et ses discours (1559-1562)*, Genève, Droz, 2002, p. 548-556.

³ *Michaelis Hospitalii Galliarum Cancellarii Epistolarum seu Sermonum libri sex*, Lutetiae, apud Mamertum Patissonium Typographum Regium, in officina Roberti Stephani, 1585.

⁴ « *Versibus his, qui me circum imprudente feruntur / Quosque libens retraham, si res integra fuisset* » III, 8 à Macrin, v. 3.

⁵ « Monsieur, j'ay receu par les mains de Mons^r le Prévost d'Estampes celle que Mons^r le president de L'Hospital a nagueres escripte à monsieur le rev. card^{al} d'Armagnac. *De qua nihil aliud dicam quam quod vel sine titulo auctorem suum referat, et bis mille aliis intermixta non me fallere queat. Perlectam seposui per ocium subinde relecturus, cum Musis simul ac Philosophiae indulgere iuuabit* » à propos de I, 6, à d'Armagnac, qui date de 1546 ; BNF, lat. 8589, fol. 34, en tête des *J. Bellaii Andini poematum libri quatuor*, Paris, F. Morel, 1558 et dans P. de Nolhac, *Lettres de Joachim Du Bellay*, Paris, Charavay, 1883 ; Genève, Slatkine, 1974, p. 65-67 et Joachim Du Bellay, *O. c.*, éd. Demerson, t. VII, Paris, Nizet, 1984, p. 31.

⁶ Dans son commentaire des épîtres d'Horace (1553), Jean Amariton rappelle ainsi qu'elles abondent en préceptes philosophiques tirés de Platon et Aristote (*Ioannis Amaritonis nonetani Commentariorum in epistolas Q. Horatii Flacci liber primus*, Parisiis, apud Gulielmum Iulianum, 1553, p. 3 v^o).

qui lui ont été transmis par Jean de Morel et qui ne le touchent pas moins que les vers ... d'Horace⁷.

Même si d'autres poètes, comme Macrin, Muret et Héroët, sont comparés à Horace, les commentaires des contemporains confirment que la production poétique de L'Hospital, manuscrite puis imprimée, est placée dans le sillage de l'Horace des *Épîtres* et des *Satires*, qui sont, comme le note la préface de Landino à Horace (Bâle 1555), des textes qui, « pour purifier de leurs impuretés l'esprit des hommes et les réformer par les mœurs les meilleurs [...] sont de taille à égaler les ouvrages de bien des philosophes »⁸. L'Hospital semble lui-même vouloir se placer dans cette veine en laissant le grand style des *Odes*⁹ à l'écrivain professionnel Jean Salmon, dit Macrin qui, dans ses *Naeniae* (1550), loue les « *Venusina sensa* », l'esprit horatien, de L'Hospital¹⁰. Joachim Du Bellay a beau estimer ici, relisant les vers de L'Hospital, « ouïr non la voix d'un Horace, / Mais d'un Platon les tant nombreuses loix », il relève là, au sonnet 167 des *Regrets*, « l'art horatien » de L'Hospital, « incomparable lumière des loix et des lettres plus douces »¹¹. Dans ses *Elogiae*, Scévole de Sainte-Marthe estime même que L'Hospital vaut Horace pour l'éclat et la gravité de ses sentences, et qu'il le dépasse par la douceur de ses vers¹².

HORACE DANS LES *CARMINA* DE L'HOSPITAL

1. Dans ses vers, L'Hospital loue explicitement Horace, qui est une lecture utile et un modèle, conscient de la proximité entre les lois et la poésie, toutes deux éthiques et donc civilisatrices¹³. Dans l'épître II, XVI, qui évoque la dignité et le pouvoir des Lettres et qui est marquée par l'épître II, I d'Horace, L'Hospital estime que Lancelot de Carles fera mieux de ne pas oublier ces *solatia uitae* que sont Homère, Horace et Virgile¹⁴. Dans les épîtres I, V et I, XV, il imagine Marguerite de France en train de lire Horace, poète *et* maître de vie :

*Est nunc quod miserum possis defendere Flaccum,
Postquam Socraticis sermonibus imbuit aures,
Virgo tuas, et uana reliquit somnia uatum*

⁷ III, 1 b, dans Michel de L'Hospital, *Discours et correspondance*, éd. L. Petris, Genève, Droz, 2012 [ci-après : Michel de L'Hospital, *Discours et correspondance*], p. 147 : *Candor, polities, lepos, minimum sunt in illis. At uero seria eruditio, sententiae crebrae ac graues, mira ubique sanitas sensuum, et per totum poema (uelut sanguis per uniuersum corpus) diffusa laeta quaedam gratia ac incunditas me non minus capiunt ; non secus afficiunt quam Venusini tui doctissimae epistolae, cui haud scio, an sis olim apud posteros concessurus.*

⁸ Horace, *Opera*, éd. G. Fabricius, Basileae, H. Petri, 1555, p. 2 : *Sermones uero et epistolas ad mentes humanas omni labe purgandas, et optimis moribus informandas, quis non tantum ualere intelligat, ut multorum philosophorum libros doctrina quidem exequent [...].*

⁹ Voir Macrin, *Epithalames et Odes*, éd. G. Soubeille, Paris, Champion, 1998, p. 398-407 (éloge d'Horace) et p. 97 ; P. Galand-Hallyn, « Michel de L'Hospital à l'école de Jean Salmon Macrin dans les *Carmina* », *BHR*, LXV/1, 2003, p. 30-33.

¹⁰ Macrin, *Naeniarum libri III*, Paris, Michel de Vascosan, 1550, p. 140, v. 26.

¹¹ Joachim Du Bellay, *Sonnets divers*, XXVI ; *Œuvres poétiques*, éd. D. Aris et F. Joukovsky, Paris, Garnier, 1993, 2 vol., t. I, p. 196 (préface *Œuvres de l'Invention de l'auteur*) et p. 122 (*Les Regrets*, s. 167, v. 3-4).

¹² *Gallorum doctrinae illustrium [...] Elogia auctore Scaevola Sammarthano*, Poitiers, 1602, p. 60 : *in his autem Hospitalius Horatium praecipue imitatus est. Ita tamen ut uerborum nitore et sententiarum grauitate illum aequarit, carminis certe lenitate superarit.*

Cet éloge est placé en tête de l'édition de 1732 (Amsterdam, B. Lakeman) des *Epistolae* de L'Hospital.

¹³ Horace, *Ars poet.*, v. 391-407, qui inspire Peletier du Mans, « Les poètes ont été jadis les maîtres et réformateurs de la vie », *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Le Livre de Poche, 1990, p. 241.

¹⁴ II, XVI, 18-22 : *At tibi ne desit librorum magna bonorum / Copia, neue domi, dulcis solatia uitae, / Maeonidem, Flaccum, doctumue relinque Maronem ; / Magna tibi ueniet bello seu pace uoluptas, / Magnum, crede mihi, capies solamen ab illis.* Voir L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 135-136.

*Atque adeo primae stultos aetatis amores. [...]
Ergo ne dubita doctum uersare poetam
Ex quo multa legas humanae commoda uitae.
Nam quid tanta iuuat libris haurire latinis
Vivendi recte precepta, quid attinet omneis
Vestigare locos, si non accesserit usus ?¹⁵*

Voici que tu as de quoi défendre le pauvre Flaccus, à présent
Qu'il a imprégné tes oreilles de ses propos socratiques,
Vierge, renonçant aux vains songes des poètes,
Et même aux folles amours de la prime jeunesse. [...]
Ainsi n'hésite point à feuilleter ce docte poète,
Car de sa lecture tu pourras tirer de nombreux conseils utiles pour notre vie humaine.
À quoi sert-il, en effet, de puiser dans les livres latins les si nobles préceptes
D'une vie honnête, à quoi bon en explorer
Tous les passages, si l'on n'en retire pas d'utilité ?

L'utilité éthique d'Horace, véritable Socrate en vers, appelé d'ailleurs *Ethicus*¹⁶, justifie la lecture de ce poète, à la fois arrimé au réel et détaché de celui-ci. Dans son épître II, I, Horace montre lui-même que le poète, même s'il est sans vigueur et sans courage pour les armes, est utile à la Cité¹⁷ puisqu'il y joue un rôle à la fois pédagogique, éthique, civil et consolateur, voire religieux. Mais Horace s'empresse de préciser que le poète est aussi utile à lui-même puisque la poésie est un outil d'investigation de soi. En 1553, dans son commentaire des épîtres d'Horace, dans la dédicace duquel il cite Michel de L'Hospital, Jean Amariton estime aussi que l'élégance et la propriété du *sermo* horatien, sa subtilité mais aussi l'utilité et la gravité de ses sentences enrichiront l'écriture des humanistes¹⁸.

L'Hospital va plus loin puisque dans l'épître II, III à Jean Du Bellay, il s'imagine cheminer avec le cardinal et il évoque plaisamment son voyage au concile comme une course-poursuite visant à rattraper Jean Du Bellay, qui le devance et fuit son amitié¹⁹. Pour le dire, il revendique Horace comme modèle poétique :

*Quinetiam interdum faciemus carmina, Flaccum,
Aut aliquem ex priscis imitantia uatibus [...]*²⁰

Bien plus, tout en cheminant, nous ferons des vers imitant
Horace ou l'un des poètes anciens.

Or, cette épître fait ce qu'elle dit puisqu'elle imite de près la conversation courante, le *sermo* d'Horace à travers un ton faussement sévère (v. 9-10 L'Hospital reproche à Jean Du Bellay de le fuir), des marques d'oralité (*tandem* v. 1, *quid quaeris* v. 72), d'intimité (v. 16 *tollemusque uiae placido sermone laborem*) et d'amitié (v. 53 *uetus amicus*) ainsi qu'un humour où L'Hospital affirme que les *nugae* (v. 69), ses *leuia carmina* (v. 70), conviendraient mal à ses

¹⁵ I, xv, 1-4 et 14-18 à Marguerite de France.

¹⁶ R. Lebègue, « Horace en France pendant la Renaissance », *BHR*, 3, 1936, p. 143.

¹⁷ Horace, *Epist.*, II, I, 124 : *Militiae quamquam piger et malus, utilis urbi [...]*.

¹⁸ *Ioannis Amaritonis nonetani Commentariorum in epistolas Q. Horatii Flacci liber primus*, Parisiis, apud Gulielmum Iulianum, 1553, p. 3 v° : *Nostri itaque discipuli tum sermonis Horatiani elegantia et proprietate, tum ingenii dexteritate, et sententiarum grauitate et utilitate excitati [...]*. L'Hospital est cité p. 4 v° avec d'autres Auvergnats.

¹⁹ II, III, 9-10 : *Te fugientem apprehendere quamuis / Posse uidebamur, non unquam est facta potestas.*

²⁰ II, III, 17-18 à Jean Du Bellay.

cheveux blancs ... qu'il vient d'ailleurs de faire raser avec sa barbe, ce qui le fait sans doute passer pour un fou.

2. Les épîtres de L'Hospital sont aussi émaillées de subtils emprunts structurels et ponctuels à Horace, exploité implicitement sans être revendiqué. Ce sont parfois des épîtres entières qui, structurellement, sont inspirées d'Horace, comme cet *Iter Italicum* qu'est l'*iter Nicaeum* (V, 9) de L'Hospital, relecture du voyage d'Horace à Brindes²¹. Plusieurs épîtres (I, IV ; I, V) reprennent aussi à Horace les apostrophes initiales, fréquentes dans ses *Épîtres* (I, IV ; I, XVIII). Mais c'est surtout ponctuellement que L'Hospital s'inspire d'Horace. Le tout début de la première satire d'Horace est imité par L'Hospital, et par son contenu et par ses mots : à Horace qui se demandait pourquoi personne n'est content de son sort, L'Hospital oppose son contentement à l'égard de ce qui lui advient, et il le redit dans l'épître I, III : « J'ai vécu et je vis encore aujourd'hui content de mes biens et du sort que les destins m'accordèrent »²². Et les premiers mots d'Horace, « *Qui fit, Maecenas, ut nemo ...* », inspirent à L'Hospital le début de l'épître I, VII à Claude d'Espence, « *Qui, pater Espensi, qui fit res carmine sacras...* ». Fils du stoïcisme comme de l'épicurisme, ce contentement éthique, le *contentus paruo*²³ du sage qui sait borner ses désirs, rejoint un minimalisme stylistique, une *tenuitas* qui se contente d'une expression modeste²⁴.

3. Horace est également repris dans les discours politiques de L'Hospital. Sa plasticité s'adapte au vers poétique comme au verbe rhétorique, au murmure de l'intime comme au *logos* grave du haut magistrat, voix du roi. Ainsi, les notes préparatoires de L'Hospital au discours de la majorité de Charles IX le 17 août 1563 au Parlement de Rouen citent trois vers de la satire II, II d'Horace²⁵, qui est nommé à trois reprises dans les discours politiques de L'Hospital entre 1563 et 1568, autant de fois que dans le livre I des *Carmina*²⁶. Or, la version effectivement prononcée de ce discours cite l'épître I, XVI d'Horace, après avoir dénoncé la chicane :

Les bonnes gens se plaignent aussi de la longueur et multiplication des proces. Ce n'est pas la louange d'un juge que de vuidier beaucoup de proces.

Vir bonus est quis ? [...]
Quo multa magnæque secantur iudice lites.

Le vray loz du juge est de diminuer et esteindre, et garder qu'il n'y ait nul proces, si faire se peult : tout ainsi que les loix sont meilleures qui empeschent que les crimes n'adviennent, que celles qui les punissent. J'aimeroiy mieulx le medecin qui empescheroit que la maladie ne vint, que celuy qui la guariroit²⁷.

L'Hospital cite ici les v. 40 et 42 de l'épître I, XVI d'Horace de manière très évocatrice puisqu'Horace dénonce ensuite le faux *uir bonus* qui « dissimule sous une enveloppe brillante sa laideur intérieure », que toute sa maison et son voisinage voient parfaitement. La citation n'est donc pas que décorative : elle veut (r)appeler un contexte poétique, drainer un sens plus vaste par son insertion dans une nouvelle circonstance. Or, le vers

²¹ Horace, *Sat.*, I, V, inspiré de Lucilius, *Sat.*, 3 (*iter Siculum*).

²² I, III, 174-175.

²³ Horace, *Sat.*, II, II, 110 ; cf. le *quod satis* des *Carm.*, III, I, 25.

²⁴ Cf. Horace, *Carm.*, II, XVI, 13 : *Vivitur paruo bene*, et *Sat.*, II, II, 1 : *vivere paruo*.

²⁵ Michel de L'Hospital, *Discours et correspondance*, p. 62.

²⁶ Michel de L'Hospital, *Carmina*, I, V, 3 ; I, XI, 19 et I, XV, 1.

²⁷ Michel de L'Hospital, *Discours et correspondance*, p. 54.

intermédiaire, le v. 41, est cité dans le discours du 26 juillet 1567, dans un élan nostalgique d'un passé où les lois étaient moins nombreuses mais au moins respectées :

S'ilz [les Anciens] ne sçavoient tant de loix, ilz sçavoient bien les garder. Qui est le bon juge ?

*Qui consulta Patrum, qui leges iuraque servat*²⁸.

Horace est ainsi démembré pour mieux servir l'instant, le *kairos*. On pourrait multiplier les exemples d'innutrition horatienne chez Michel de L'Hospital. Il importe plutôt de s'interroger sur ses causes, qui tiennent, il me semble, à trois éléments : une modération que le magistrat trouve dans le contenu comme dans le style d'Horace ; un discours sur soi entre émotion et confiance ; une capacité, à partir de là, à articuler le singulier et l'universel, le personnel et le collectif.

MODERATIO ÉTHIQUE ET STYLISTIQUE

1. L'*aurea mediocritas* des *Odes* d'Horace, le « *est modus in rebus* » et le « *nil medium est* » de ses *Satires*, le « *uirtus est medium uitiorum* » des *Épîtres*²⁹ rencontrent les préoccupations des hommes de lois, pour qui la modération est, dans l'exercice même du jugement et de la justice, une vertu cardinale. « Le juste est un milieu », une proportion, « l'égal qui tient le milieu entre l'un et l'autre » dit l'*Éthique à Nicomaque*³⁰. En 1559, le discours à l'occasion du sacre de François II (V, 8 *De initiatione sermo*) le dira dans l'autre sens : « *moderata potentia quanto / Iustior est [...]* »³¹. Comme le voudra Montaigne, qui cite Horace à trois reprises dans les sentences de sa librairie, la juste mesure doit donc tempérer le zèle de la justice. Les *Moyenneurs*, auxquels L'Hospital et d'Espence appartiennent, font de cette retenue une exigence centrale, qui se reflète dans les discours et les poésies du chancelier de France. « La diligence aux juges est nécessaire, pourveu qu'elle soit modérée » avertit le chancelier de France le 26 juillet 1567, comme en écho au « Fault estre moderé » du discours du 7 juillet 1560³². En 1551, dans l'épître II, VII composée à l'occasion du procès des massacres de Mérindol et Cabrières, L'Hospital, méfiant face à une rhétorique mercenaire, souhaite en 1551 que l'éloquence judiciaire soit mesurée et que l'on s'attache plus aux choses, au cas, aux mœurs qu'aux paroles, toujours trompeuses³³. Il loue le duc de Guise qui a su, durant la défense de Metz en 1553 (II, 13) comme après la prise de Thionville en 1558 (IV, 3), faire preuve de modération ; en 1562, il célèbre le bonheur de ceux qui arrivent à « *seruare modum* » (VI, VIII, 98-100) et il rappelle une année plus tard que la justice repose sur la modération (VI, II, 31 *intraque modum consistere recti*)³⁴.

²⁸ Michel de L'Hospital, *Discours et correspondance*, p. 103.

²⁹ Horace, *Carm.*, II, 10, v. 5 ; *Sat.*, I, 1, v. 106 et I, 2, v. 28 ; *Epist.*, I, 18, v. 9. Voir R. Lebègue, « Horace en France pendant la Renaissance », p. 141-164, 289-308 et 384-418.

³⁰ Aristote, *Éthique à Nicomaque*, V, 3, 1, et V, 4, 6, Paris, Le Livre de Poche, 1992, p. 200 et 204. Voir *Éloge de la médiocrité. Le juste milieu à la Renaissance*, éd. E. Naya et A.-P. Pouey-Mounou, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2005.

³¹ V, 8 *De initiatione sermo*, v. 196-197, dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 344.

³² Michel de L'Hospital, *Discours et correspondance*, p. 100 et L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 99-100 et 374.

³³ II, 7, v. 54-55 : *Non ego : sed morem seruare, modumque tenere / Praecipio [...]*, L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 190. Voir L. Petris, « “*Di faciant ne plus ualeat facundia uero*” : pouvoirs et périls de l'éloquence judiciaire dans l'épître *de causa Merindolii* (II, VII) de Michel de L'Hospital », *Réforme, Humanisme et Renaissance*, 58, 2004, p. 7-22.

³⁴ Cf. IV, VIII, *Sermo in luxum*, v. 180-181 : [...] *mediamque tenere / Inter utrunque uiam* ; II, VII, 59 : *morem seruare, modumque tenere*, dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 190.

2. Cette médiété éthique trouve, dans les *Carmina* de L'Hospital, une application concrète non par une médiété stylistique telle que l'explorera Ronsard³⁵, mais par une variété stylistique qui va du style familier du *sermo* aux élans épiques et pathétiques, il est vrai sporadiques : un style qui ne s'interdit pas les ornements voire les élans épiques mais sans forcément les rechercher, une allure souple et familière qui mêle, au besoin, l'humour et la gravité sentencieuse, une affectivité discrète et une pudeur déférente, contribuant ainsi à construire un *étbos* de poète-magistrat modéré et conciliant, ce qui n'est pas sans rapports avec une quête politique du compromis, dans la tradition du *consensus* stoïcien³⁶, d'un « consentement » mutuel qui permet de « vivre ensemble en paix », comme le dit L'Hospital le 12 novembre 1563 devant le Parlement de Paris³⁷. Or, ce *conciliare* ne réclame pas une médiété arithmétique mais plutôt une capacité à retenir sa main, dans l'éloge comme dans la satire³⁸, et à s'adapter aux circonstances, pas un « en soi » mais une adéquation au *kairos*, à l'occasion, comme le remarque L'Hospital lorsqu'il défend le fameux édit de tolérance de janvier 1562 :

Il ne faut considérer seulement si la loy est juste en soy mais si elle est convenable au temps et aux hommes pour lesquels elle est faite. Je me souviens que Cicero accusoit Caton de ce que, estant en un siècle si corrompu, neantmoins en ses opinions il estoit si droict et roide comme s'il eust vescu en la Republique de Plato. Il fault tousjours considerer que la loy soit proportionnee aux personnes comme le soulier au pied³⁹.

Le vers doit pareillement s'adapter aux circonstances. Dans ses discours, L'Hospital cite à deux reprises (le 12 novembre 1562 et 12 avril 1565) le vers de la satire II, I d'Horace dans laquelle Horace rappelle que César, « si on le caresse *mal à propos*, se cabre, car il se garde de tout côté »⁴⁰. En défendant le premier édit de tolérance, Michel de L'Hospital exige, pour sauver l'État en danger, un *aptum* juridique né du constat de l'échec de la violence. Un *aptum* similaire, mais stylistique, cicéronien autant qu'érasmien, permet au magistrat de varier doucement l'intensité du style et de combiner intimité, amitié et universalité, dans un mélange stylistique souple, à la Zeuxis. Horace articule lui-même ces trois niveaux, il me semble, dans l'Ode II, XX, où il pose en poète inspiré transformé en cygne, symbole de l'immortalité poétique, tout en se présentant comme le « descendant de parents modestes » et comme celui qui appelle Mécène « mon cher » (*dilecte*)⁴¹.

Par endroits, L'Hospital ne s'interdit pas la *contentio* et l'élévation épique, à la fois virgiliennes et cicéroniennes, comme lorsqu'il évoque dans l'épître I, IV son voyage au concile de Trente déplacé à Bologne, ponctué par une tempête sur le Pô et par le meurtre

³⁵ Voir P. Galand-Hallyn, « “Médiocrité” éthico-stylistique et individualité littéraire à la Renaissance », *Éloge de la médiocrité. Le juste milieu à la Renaissance*, p. 103-120.

³⁶ Voir A. Pittet, « Le mot *consensus* chez Sénèque. Ses acceptions philosophiques et politiques », *Museum Helveticum*, 12, 1955, p. 35-46 ; G. Verbeke, « Les stoïciens devant les croyances religieuses : l'argument du *consensus* », *Valeurs du stoïcisme du Portique à nos jours [...] en hommage à Michel Spanneut*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1993, p. 9-29.

³⁷ Michel de L'Hospital, *Discours et correspondance*, p. 66-67.

³⁸ VI, 5 *De libertate scribendi*, v. 17-18 : *Modice laudentur facta uirorum / Fortia, culpentur modice [...]*, dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 211-212.

³⁹ 3 janvier 1562, dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 438.

⁴⁰ Horace, *Sat.*, II, I, 20 : *Cui male si palpere, recalcitrat ungue tutus*, repris le 12 novembre 1563 à Paris (dans L'Hospital, *Discours et correspondance*, p. 66) et le 12 avril 1565 à Bordeaux (*idem*, p. 77 ; il cite un peu plus loin, p. 78, le vers 47 d'Horace).

⁴¹ Horace, *Carm.*, II, XX, 9-12 et 5-7 ([...] *Non ego pauperum / Sanguis parentum [...]*). Voir J.-P. Brisson, « Horace : pouvoir poétique et pouvoir politique », *Présence d'Horace*, éd. R. Chevallier, Tours, Centre de recherches A. Piganiol, 1988, p. 51-64.

de Pier-Luigi Farnèse à Plaisance : l'évocation épique et pathétique cherche à placer *ante oculos* un vécu individuel qui a mis l'être face à la « *mortis imago* » (v. 121) dans la tempête, et aux séquences d'une terrible violence, le corps de Farnèse étant livré aux chiens, « *proiectum canibus crudeli more cadaver* » (v. 164)⁴² :

*Hæc ego poene oculis ut erant teterrima uidi
Vidi fulgentes gladios et sanguine sparsas
Pæne manus : tepidumque recenti e uulnere telum
Proiectum canibus crudeli more cadaver
Et circum denso uolitantes agmine coruos
Nec longum misera spectator in urbe moratus
Cunctantem repeto nauem, portumque relinquo
Illa uolat remis fluctuque impulsa secundo*⁴³.

Ces scènes, moi, je les ai vues presque de mes yeux, dans toute leur horreur,
J'ai presque vu les glaives étincelants, les mains
Éclaboussées de sang, le trait tiède arraché de la récente plaie,
Le cadavre cruellement jeté aux chiens,
Et une épaisse nuée de corbeaux voletant autour de lui.
Mais je ne me suis pas longtemps attardé à contempler ce spectacle dans la pauvre ville,
J'ai regagné l'embarcation qui m'attendait et j'ai quitté le port.
La barque vole, mue par les rames et poussée par le courant propice.

L'Hospital veut ici susciter l'*euidentia*, donner plus à voir qu'à lire, à travers l'engagement personnel du locuteur, un lexique dynamique et surtout des éléments visuels, alors même que la formule du témoin, garant d'une *autopsie*, est encore reprise dans une épître à Jean Du Bellay⁴⁴.

Pourtant, à part certains passages épiques et encomiastiques, la poétique de Michel de L'Hospital relève d'abord d'un style moyen voire bas, du *sermo* horatien proche de la prose et de la conversation courante, du ton humble et simple qui lui permet de reprendre les destinataires sans encourir le reproche de dureté, d'ambition, d'intéressement ou d'artificialité. Imitant l'usage (*consuetudinem imitans* dit Cicéron)⁴⁵, ce qui permet de mêler sérieux et humour⁴⁶, l'hybridité du *sermo* s'accorde de plus parfaitement à l'hybridité sociale de Michel de L'Hospital, magistrat et poète. En outre, le *sermo* rejoint la poétique chrétienne théorisée et exemplifiée dès 1547 dans l'épître I, 7 à Claude d'Espence, où la *simplicitas* constitue un repoussoir aux palabres théologiques dans lesquelles s'enlise le concile de Trente déplacé à Bologne et auxquelles L'Hospital assiste : ce style simple permet de concilier simplicité et sincérité, humilité et gravité, un style qui ne recherche pas l'ornement mais une gravité proche de celle du prédicateur :

*" Sit sermo incomptus, facilis, non anxius, omnem
" Ornatum fugiens, plenus granitatis, ut intus
" Quæ concepta animo possit modo reddere sensa*

⁴² Pour une analyse, voir L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 155-157. Sur la portée évangélique de cette tempête, voir D. Crouzet, *La Sagesse et le malheur. Michel de L'Hospital, chancelier de France*, Seyssel, Champ Vallon, 1998, p. 27-100.

⁴³ I, IV, 161-168.

⁴⁴ I, X, 51 à Jean Du Bellay : *Haec uidi his oculis semel ex quo laetus abisti*.

⁴⁵ Cicéron, *Or.*, XXIII, 76.

⁴⁶ Cf. I, 3 à Tournon, v. 77-78 : *Delector etiam tragicis ubi comica iunxi, / Tristia ridiculis miscens, ludicra seueris*, inspiré d'Horace, *Ars poet.*, v. 343 : ... *qui miscuit utile dulci*.

” *Plane, atque auxilio naturae simplicis uno*⁴⁷

Que notre discours soit sans apprêt, aisé, non tarabiscoté,
Fuyant l’ornement, plein de gravité, pour être
Capable de rendre parfaitement et avec le seul concours de la simple nature
Les pensées que l’âme vient de concevoir.

Josse Bade n’est pas loin, qui voyait déjà en Horace un poète-prédicateur qui veut « arracher les vices du cœur des hommes et y planter la vertu » (L’Hospital parle de « *mores hominum scriptis formare legendis / Et vitia extirpare* »⁴⁸) et qui traite dans ses épîtres « de sujets comparables à ceux que traite l’apôtre Paul »⁴⁹. Le 31 juillet 1561, devant l’assemblée des prélats convoquée à Poissy, L’Hospital rappelle que

nostre religion ne gist point en dispute ny en fondement de doctrine mais en simplicité et humilité, comme il appert par la remontrance d’un personnage, vieillard non gueres savant, ny versé en dialectique, et ne sachant autre chose que Jesus Christ et iceluy crucifié, comme il est escript en l’*Histoire ecclesiastique* [Rufin, *Hist. eccl.*, I, 3], lequel par simplicité de parolle et confession de foy convainquit de grandz dialecticiens qui n’auroyent par plusieurs jours esté convaincus ny confutez par les plus savans. Et certes, Jesus Christ avoit choisi ses apostres gens simples qui ont escript nuement et simplement sans entendre ny savoir l’art de silogisme, comme il appert mesmes par leurs escripts⁵⁰.

Le *sermo* horatien trouve ainsi chez Michel de L’Hospital une tonalité évangélique évidente, où la modération incarne la bienveillance chrétienne. Véritable théorie de la satire, l’épître VI, v *De libertate scribendi* de L’Hospital, texte fortement marqué par la satire II, I d’Horace⁵¹, pose également en modèle, *in fine*, la douceur (*lenitas*), la pureté (*castitas*) et la gravité (*grauitas*) du sermon du prêtre :

[...] *Modice laudentur facta uirorum*
Fortia, culpentur modice, aut, si postulet usus,
Vis adhibenda etiam uocisque animique dolentis :
Ne tamen appelles proprio uel nomine quenquam,
Aut ita significes, [...]
[...] *Omne uelim sit castum et lene poema,*
Sit mistum grauitate, uacet risuque iocisque :
Qualis sermo fere est media testudine templi
*Ad populum magno quem personat ore sacerdos*⁵².

⁴⁷ I, VII, 55-58, dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 185 et 187 ; voir aussi p. 168-169. Voir, sur le *sermo evangelicus*, p. 174-177 ; L. Petris, « Le théologien et le magistrat : Claude d’Espence et Michel de L’Hospital », dans *Un autre catholicisme au temps des Réformes ? Claude d’Espence et la théologie humaniste à Paris au XVI^e siècle*, éd. A. Tallon, Turnhout, Brepols, 2010, p. 191-211.

⁴⁸ VI, 5 *De libertate scribendi*, v. 6-7, dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 211.

⁴⁹ *Sermon Horatii familiaris explanatio*, fol. 154 v^o, cité dans *Poétiques de la Renaissance : le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e siècle*, dir. Perrine Galand-Hallyn et Fernand Hallyn, Genève, Droz, 2001, p. 386.

⁵⁰ 31 juillet 1561, dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 423-424.

⁵¹ Cf. le début des deux pièces, qui opposent pareillement une satire vigoureuse (Horace : *ultra legem* ; L’Hospital : *libertas et stylus audax, seuera uoce*) à une écriture flagorneuse (Horace : *sine neruis* ; L’Hospital : *sine felle*). Cf. aussi les v. 27-28 d’Horace (autant de têtes, autant de goûts).

⁵² VI, 5, *De libertate scribendi*, v. 17-21 et 35-38, dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 211-213. Cf. Horace, *Epist.*, II, 1, 139-155.

Que l'on garde la mesure en louant les actions courageuses
Des hommes ; que l'on garde la mesure en accusant ou bien, si besoin est,
Il faudra même laisser éclater la force d'une voix et d'un cœur qui souffrent,
Sans toutefois nommer qui que ce soit par son propre nom,
Ni le désigner clairement [...]
Je voudrais que tout poème soit intègre et doux,
Qu'il soit mêlé de gravité, exempt de rire et de plaisanterie :
Comme l'est en général la harangue que, sous la voûte du temple,
Le prêtre adresse au peuple d'une voix forte.

Bien avant l'âge d'or de la satire⁵³, Michel de L'Hospital, magistrat de la conciliation et du compromis, rejoint la théorie horatienne de la satire tout en en donnant une version à la fois évangélique et civile, empreinte d'une gravité qui l'éloigne d'Horace, pour qui la plaisanterie et la légèreté sont nécessaires. Ce point de divergence, ou de dépassement d'Horace, est évident dans l'attitude à propos de la comédie ancienne, qu'Horace adopte alors que L'Hospital la refuse au nom de la dignité du haut magistrat⁵⁴.

3. Michel de L'Hospital entend également se créer un *éthos* de poète dilettante mais digne, à la fois peu ambitieux et conscient de l'importance du verbe : un *éthos* marqué autant par une humilité chrétienne que par un refus de toute ambition poétique, incompatible avec le statut professionnel du haut magistrat qu'il est devenu : un *éthos* qui concilie distance et investissement affectif, qui lui permet de s'adresser à autrui autant que, discrètement, de se dire : un *éthos* qui ménage une juste distance avec lui-même et avec autrui, entre autoportrait et amitié. Ainsi, dans l'épître III, VIII, paratexte des *Poemata* (1546) de Jean Du Bellay, L'Hospital loue l'excellence poétique de Macrin, poète parfait et homme accessible (v. 11 : *non asper, non difficilis, non durus amicis*), à laquelle il oppose ses vers imparfaits : sa profession, à laquelle il a été poussée par son père, l'a empêchée de développer ses talents naturels et d'ambitionner la poésie élevée, épique.

*Accepi (fateor) natura semina quaedam
Praeclara ingenii, scribendis uersibus apta,
Quae non spernendos potuissent edere foetus,
Huius si studii mediocris cura fuisset.
Sed cum iudicium aetas immatura negaret,
Monstratam genitore uiam (quae prima) secutus,
Continuo Musis aliena uolumina uerso,
Et nondum natus meditor componere lites.
Inde forum traducor, & ad subsellia plena
Pulueris & strepitus. I, nunc, & maxime uatum,
Si potes, in tanto uersus compone tumultu.
Rursus in antiquam reuocat natura palaestram,
Et me conatur desueto reddere ludo.
Sed miser in diuersa trabor, fugioque laborem
Scribendi exacte, sic dum non peruia tento
Et neglecta diu, rudis imprudensque relabor [cf. Horace, *Epist.*, I, 1, 18 : choix d'Aristippe plutôt
que de Diogène]*

⁵³ Voir P. Debailly, « Le lyrisme satirique d'Horace à la Renaissance et à l'Âge classique », *La Satire dans tous ses états*, éd. B. Renner, Genève, Droz, 2009, p. 25-48 et *La Muse indignée, tome I. La satire en France au XVI^e siècle*, Paris, Garnier, 2012, p. 487-511.

⁵⁴ Comparer Horace, *Sat.*, I, x, 14-17 et L'Hospital, *Sermo de libertate scribendi*, VI, v, 34-35 : *Nobis Attellana, uetus comoedia nobis / Displicet [...]*, dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 212-213.

*In genus hoc, humile & summissum, repit humi quod, [cf. Horace, Art poét., 28 : serpit humi tutus...]
Nec vulgi sermone procul distare videtur,
Et quae mox pueri subsannent, carmina condo*⁵⁵.

J'ai reçu (je l'avoue) de la nature quelques germes
D'un brillant génie, aptes à écrire des vers,
Qui auraient pu produire des fruits non méprisables,
Si je m'étais appliqué, même moyennement, à cette étude.
Mais, alors que mon âge immature m'empêchait de décider par moi-même,
Suivant la voie (la première) indiquée par mon père,
Aussitôt je manie des volumes étrangers aux Muses,
Et je médite de régler des litiges qui ne sont pas encore nés.
Puis me voici emporté au tribunal, vers les bancs pleins
De poussière et de bruit ; va, à présent, et toi, le plus grand des poètes,
Essaie donc de composer des vers dans un si grand tumulte !
À nouveau la nature me rappelle dans l'antique palestres
Et s'efforce de me ramener à mes exercices accoutumés,
Mais, pauvre de moi, me voici tiraillé dans deux directions opposées, et je fuis l'effort
D'une écriture soigneuse, aussi, tout en explorant des chemins peu praticables
Et longtemps négligés, comme un débutant peu avisé je retombe
Dans ce genre, humble et bas, qui rampe à terre
Et ne semble pas très éloigné des conversations du vulgaire,
Et j'écris des vers que bientôt les enfants railleront.

La manière rejoint ici la matière puisque l'émulation stylistique avec Horace caractérise le discours par lequel L'Hospital se crée un *éthos* tout horatien. Le choix du style bas de l'*humile et summissum genus* (v. 66) et l'attitude de retrait, d'*eiron* socratique, visent, chez Horace comme chez L'Hospital, à se soustraire à la critique. Dans une relecture de l'*Art poétique*, v. 38-40, où Horace recommandait d'adapter son projet à ses forces, à son *ingenium*, Michel de L'Hospital fait ici du *sermo* un style en adéquation avec sa nature et avec son *habitus* professionnel, résultant de la mise en application poétique du *gnothi seauton* delphique, qui le met à l'abri des reproches, comme le fera le Du Bellay des *Regrets*. Informatif et narratif, ce style « rampant », « terre-à-terre », se dit à travers un souvenir d'Horace, tant de l'*Art poétique*, v. 28 (*Serpit humi tutus...*) que de l'épître II, I, 250-251 (... *nec sermones ego mallet / Repentis per humum...*). Dans sa célèbre satire I, IV⁵⁶, Horace exclut être un poète, puisqu'il lui manque l'inspiration et que ses vers sont plus proches du langage de la conversation. L'Hospital lui emboîte le pas lorsqu'il dévalorise son travail poétique, lorsqu'il qualifie ses *carmina* de « *dura et inculta* »⁵⁷, de *nugae*⁵⁸, se déniait tout génie, toute inspiration et toute langue élevée, contrairement à Ronsard, dont L'Hospital décrit le style élevé quand il le recommande au cardinal de Lorraine dans une *Commendatrix epistula*⁵⁹. L'Hospital se livre à une *recusatio* épique, comme le lui enseignait Horace refusant de célébrer les campagnes d'Agrippa ou les conquêtes de César⁶⁰. Il ira plus loin dans certaines pièces, comme dans une épître *Ad Musas* où il dit en être réduit à lire à défaut de pouvoir

⁵⁵ L'Hospital, III, VIII, 50-68 à Macrin, cité par P. Galand-Hallyn, « Michel de L'Hospital à l'école de Jean Salmon Macrin », p. 20.

⁵⁶ Horace, *Sat.*, I, IV, 39-44.

⁵⁷ I, 12, v. 5-6 : [...] *quum tu praesertim nostra legendo, / Quamuis dura tamen, quamuis inculta, probares ?*

⁵⁸ L'Hospital, IV, I, et IX, X.

⁵⁹ II, XIX, 7-16, dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 207.

⁶⁰ Horace, *Carm.*, I, VI, 1-12 ; II, XII, 9-12 ; IV, II, 33-44 ; *Sat.*, II, I, 12-15 ; *Epist.*, I, II, 70-71.

écrire⁶¹. Ailleurs, il fait mine de s'effacer devant l'excellence de Macrin, tout en traçant, humblement, la voie d'un style moins ambitieux mais plus libre, entre oralité et parénétiq, entre simplicité et éthique, un *sermo quotidianus* et satirique, proche de l'humain. La fin de l'épître I, III, qui retourne, comme Virgile et ... Horace, au moment de l'écriture, établit ainsi une parenté avec la langue courante :

*Hos ego rure malos cepi scribere uersus,
Qui sermone hominum consueto non procul absunt*⁶².

Voici les méchants vers que je m'étais mis à écrire à la campagne,
Des vers qui ne sont pas éloigné du langage ordinaire des hommes.

Par une éthique du milieu, une esthétique du *sermo* proche de la conversation et un *étos* dénué d'ambition, Horace permet à L'Hospital autant de désarmer les possibles critiques, qui lui reprocheraient une ambition trop élevée, que de trouver un style en adéquation avec son statut socio-professionnel, un *otium* qui prolonge, par la réflexion éthique et la lecture érudite⁶³, son *habitus* professionnel. Un style qui lui permet aussi de passer aisément du *sermo* à l'*oratio*, du vers au verbe⁶⁴, du latin au français, de la plume à la tribune. Or cette modération se retrouve dans la manière de s'investir dans son propre discours, entre émotion et distanciation, implication et pudeur.

L'INVESTISSEMENT DE SOI, ENTRE ÉMOTION ET CONFIDENCE

L'investissement de soi, la présence du « je », adopte des formes variées, de la rhétorique cicéronienne de la *miseratio*, qui entend provoquer la pitié, à l'intimité de la confiance horatienne.

1. Évoquant la douleur de l'être livré au malheur, L'Hospital recourt parfois (mais parcimonieusement), dans ses poèmes comme dans ses discours⁶⁵, aux lieux de la *conquestio*, ou l'appel à la pitié, que Cicéron évoque dans son *De inuentione*⁶⁶. Ainsi, dans l'épître I, XIII à Pierre Du Châtel, L'Hospital se décrit comme un innocent injustement accablé par la disgrâce, puni définitivement pour une faute dérisoire de son père (v. 56-57) alors qu'il pourrait s'amender (v. 57-60), victime de circonstances injustes et de préjugés (v. 161-162), tout comme son père a été un juste accablé par la Fortune (v. 170). Véritable plaidoyer *pro domo*, cette épître, qui est la plus longue du livre I, développe une argumentation rigoureuse qui passe du raisonnement général (v. 52-139 : les fils de citoyens condamnés ont parfois sauvé la patrie) à son cas particulier (v. 163-238) pour mieux invoquer, *in fine*, la clémence de François I^{er} (v. 239-285), auquel Du Châtel rapportera les propos de L'Hospital. La rhétorique cicéronienne des affects vise à un effet social immédiat : que L'Hospital retrouve la grâce du roi, auprès duquel Du Châtel intercédera. Pourtant, même dans cette pièce où les emprunts à Horace sont rares, L'Hospital se souvient de la satire I, VI d'Horace, qui

⁶¹ IV, IX *Ad Musas*, 30-32: *Sic ego, quam nequeo nostris e rebus, ut ante, / Ferre uoluptatem, capiam haud fortasse minorem / Scripta etiam peiora meis aliena legendo.*

⁶² I, III, 222-223 ; cf. Horace, *Epist.*, I, x, 49 : *Haec tibi dictabam...*

⁶³ Voir notamment I, III, 70-72 : [...] *quanquam sunt nostri seria ludi. / Seu librum teneo Xenophontis, seu Plato dius / Nostras Socraticis sermonibus imbuat aures.* L'Hospital avoue ensuite aimer les Tragiques et les Comiques, v. 78 : *Tristia ridiculis miscens, ludicra severis*, ainsi que les discours politiques et les historiens.

⁶⁴ Voir L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 181-182.

⁶⁵ Le 5 juillet 1560 et le 17 mai 1563, L'Hospital décrit ainsi un roi jeune injustement accablé de dettes héritées de ses prédécesseurs, un roi dépendant d'autrui, image propre à susciter la pitié depuis Aristote (*Poét.*, 1386 a 3-14). Voir Michel de L'Hospital, *Discours et correspondance*, p. 34 n. 34.

⁶⁶ Cicéron, *Inu.*, I, 106-109. Voir L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 245-250.

écrit que Mécène ne le favorise pas à cause de son père mais de sa vertu, qu'il doit pourtant à son père (*causa fuit pater*, v. 71), qu'il ne saurait donc renier et dont il ne rougira pas (v. 89). Même quand le style semble s'éloigner d'Horace, il y a chez L'Hospital quelque chose de l'attitude d'Horace assumant son passé paternel, affrontant une tare originelle⁶⁷.

2. Ce n'est de toute évidence pas dans cette longue apologie de son père et de lui-même qu'il faut chercher la trace stylistique d'Horace, même si quelques passages suggèrent des réminiscences horatiennes plus ou moins volontaires. L'empreinte d'une lecture attentive et mûrie d'Horace, on la trouve dans l'épître I, 2 adressée en 1547, depuis l'Italie, à François Olivier. L'Hospital commence par évoquer ses réticences à s'adresser à son *patronus*. Sollicitant sans nulle obséquiosité une fonction plus élevée, il applique ici les préceptes énoncés par Horace dans son épître I, 18, où il indique à un jeune ami la manière de se comporter avec les puissants, la *cultura potentis amici* (v. 86) : comme le recommandait Horace, L'Hospital cherche un juste milieu entre servilité et indépendance tout en cherchant à faire, sans obséquiosité, de son *patronus* un intime, un *amicus*. Les *Satires* I, VI et I, IX, consacrées aux rapports entre Horace et Mécène, ne sont pas non plus loin, dans l'esprit comme dans la lettre, par ce mélange subtile de gratitude et de revendication d'indépendance : à la première, L'Hospital reprend la reconnaissance à l'égard du puissant, qui ne tient pas compte de la faute paternelle ; à la seconde, il emprunte (v. 56), en même position métrique, l'expression *difficiles aditus* (v. 5 de L'Hospital), qu'il applique ici à François Olivier, et qu'il appliquera à lui-même dans l'épître VI, 2 *Ad amicos*, traduite par Nicolas Rapin⁶⁸.

Avant de décrire sa hantise de rentrer en France retourner juger les procès chicaniers au Parlement de Paris (v. 104-160), L'Hospital décrit longuement les symptômes vagues dont il souffre (v. 50-80), dont le remède serait une lettre de rappel de la part du roi⁶⁹. Reprenant des formulations ponctuelles tirées d'Horace, et notamment les lieux épicuriens sur la maladie, il lie la santé corporelle à une vie vertueuse : tantôt il rappelle ainsi que la santé est de loin préférable aux richesses⁷⁰, et loue la nature, que la richesse est incapable de changer⁷¹ ; tantôt il montre que le sage sait aussi bien fuir les désagréments de la maladie qu'embrasser la vertu⁷². Bien avant Montaigne, son intimité à la fois physiologique et psychologique se dévoile timidement mais sûrement, entre abattement (les maux sont une tempête, v. 66-70) et sursaut satirique contre les médecins, qui « portent de faux diagnostics » (v. 77).

En retournant au moment de l'écriture (« voici les vers que je t'écrivais ... » v. 171 sq.), la fin de l'épître reprend, plus encore que Virgile (*Géorg.*, IV, 559), Horace et le « *Haec tibi dictabam* » de l'épître I, x, 49⁷³. L'épître I, III se termine par un semblable discours métapoétique qui lui permet de relever l'indignité de ses vers, trop proches du langage parlé, avant de se tourner vers le destinataire :

⁶⁷ Voir Horace, *Sat.*, I, VI, 45-46 et *Epist.*, I, XX, 20.

⁶⁸ Cf. VI, 2 *Ad amicos*, v. 178 : *Non [...] / Praebeat difficiles aditus uenientibus ad me [...]*.

⁶⁹ La lecture des maux que L'Hospital décrit minutieusement lui procurera en tout cas *a posteriori* un plaisir consolateur (v. 49-50).

⁷⁰ Cf. Horace, *Ep.*, I, XII, 5-6 : *Si uentri bene, si lateri est pedibusque tuis, nil / Diuitiae poterunt regales addere mains.*

⁷¹ Cf. Horace, *Ep.*, I, XII, 10 : *Vel quia naturam mutare pecunia nescit.*

⁷² Cf. Horace, *Ep.*, I, VI, 28-31 : *Si latus aut renes morbo temptantur acuto, Quaere fugam morbi. Vis recte uiuere (quis non ?) ? / Si uirtus hoc una potest dare, fortis missis / Hoc age deliciis...*

⁷³ Une fin identique apparaît dans l'épître III, x, 51 : *Haec ego scribebam medio tibi carmina cursu [...]*, éditée dans Jean Du Bellay, *Poemata*, éd. G. Demerson, Paris, STFM, 2006, p. 236-237.

*Hos ego rure malos capi scribere uersus,
Qui sermone hominum consueto non procul absunt.
Inde domum rediens meliore haud fine peregi,
Et demum uacuo reddi, non ante, uolebam.
Sed qua te uacuum deprendat nuncius hora
In tanto, quæ te circumstant agmine rerum ?⁷⁴*

Voici les méchants vers que je m'étais mis à écrire à la campagne,
Des vers qui ne sont pas éloignés du langage ordinaire des hommes,
Puis, revenant chez moi, je leur ai donné une fin qui n'est pas meilleure,
Et je voulais te les faire remettre quand tu serais inoccupé, pas avant,
Mais à quelle heure un messenger peut-il te trouver inoccupé,
Avec cette foule de tâches qui t'assiègent ?

Un être harassé et accablé de tâches : c'est ainsi que L'Hospital décrit les cardinaux Du Bellay et Tournon, et c'est ainsi qu'il se met peu à peu en scène lui-même, en serviteur du roi harassé par ses tâches professionnelles et donc incapable de trouver du temps pour l'*otium* poétique. On est loin de la liberté désinvolte affichée par Horace, notamment dans la satire I, VI.

3. Dans l'ensemble du recueil, et en particulier du livre I, L'Hospital oscille souplement entre une représentation de lui tantôt comme un être soumis au temps et tantôt comme hors du temps, victime du malheur ou capable d'être au-dessus de celui-ci, un *éthos* entre apitoiement pathétique et sursaut stoïque, entre abattement et élan. À propos de lui-même comme de ses amis, Michel de L'Hospital alterne entre ces deux représentations, l'une affective, l'autre stoïcienne. Lui-même souffre de l'éloignement (I, II) comme de la disgrâce due à son passé paternel (I, XIII) ; et pourtant, sa constance stoïcienne, il la dit en posant en « *iustus et tenax uir* », qui a pour devise le fameux « *Impavidum ferient ruinae* »⁷⁵ d'Horace, ou en avouant au cardinal de Tournon ne pas souffrir de se sentir éclipsé (I, III, 130). Il en va de même pour ses protecteurs et amis, tantôt représentés comme soumis au malheur, que ce soit la maladie (I, VI) ou le deuil (I, IX), tantôt comme étant au-dessus de la souffrance. Dans l'épître I, II, où il dit être « atteint de souffrances de l'âme et du corps en même temps » (v. 81), c'est Olivier qui est représenté comme étant hors du temps : « La Fortune n'a pas changé l'homme que tu étais et que ta vertu avait façonné » (v. 18).

4. Cette alternance plus ou moins sensible et rapide entre la représentation d'un être hors du temps et d'un être pliant sous le malheur est souvent concomitante : l'être dit sa permanence parce qu'il sent sa possible désagrégation⁷⁶. Il reste pourtant capable de distance face à lui-même, par l'humour et l'autodérision. Horace lui apprend, en effet, que, sans sombrer dans la bouffonnerie, on peut « dire la vérité en plaisantant », « *ridentem dicere uerum* »⁷⁷. Les épîtres I, I et I, IV d'Horace s'achèvent ainsi par le sourire, quand il estime que le sage possède tout, même la santé ... sauf quand un rhume le tracasse ou quand il se compare lui-même à un pourceau d'Épicure. Ce clin d'œil final, L'Hospital le fait sien, quand il salue dans I, XIV et dans II, III Jean Du Bellay comme un sage alors qu'il prétend avoir lui-même perdu la raison. Ailleurs, dans l'épître II, XX *Ad Hospites*, plaçant l'écriture

⁷⁴ I, III, 222-227.

⁷⁵ Horace, *Carm.*, III, III, 7-8, éloge du « *iustus et tenax uir* » (v. 1) ; cf. *Epist.*, I, 6, v. 1 : *Nil admirari prope res est una*. Du Bellay et Ronsard revendiqueront aussi cette devise (Du Bellay, *Œuvres poétiques*, éd. G. Demerson, t. VIII, p. 104-124, v. 220 ; Ronsard, *O. c.*, t. II, p. 1088).

⁷⁶ Cf. Cicéron, *Att.*, 3, 5 : *Ego enim idem sum* ; *Att.*, 3, 10, 2 : *Possum obliuisci qui fuerim, non sentire qui sim ?*

⁷⁷ Horace, *Sat.*, I, I, 24.

poétique sur le même plan que la lecture et la méditation, il dit mâcher lui-même les vers de Virgile et d'Horace jusqu'à ce que sa femme l'appelle à manger :

*Huc prima fero luce pedes, hic carmina condo,
Aut aliquid Flacci relego, doctine Maronis,
Nugarumue aliquid commentor, et ambulo solus,
Instructis epulis coenatum dum uocet uxor*⁷⁸.

C'est ici qu'à la première heure je dirige mes pas, ici que j'écris mes vers,
Ou que je relis quelque passage d'Horace ou du docte Virgile,
Ou que je médite quelque bagatelle et je m'y promène seul,
Jusqu'à ce que mon épouse m'annonce que le repas est prêt.

Cette distance que confère l'humour et le pastiche, mais aussi cette posture détendue, *neglegentia diligens* oblige, L'Hospital ne fait pas que l'imiter exactement d'Horace : il en retient l'esprit pour l'appliquer à d'autres auteurs, comme Ovide et Virgile, par exemple lorsqu'il assimile plaisamment la relation au puissant à une relation amoureuse. Dans l'épître I, 12 à Lancelot de Carles, il pastiche Virgile en faisant allusion au moment où Didon, qui découvre qu'Énée va fuir, l'accable de reproche :

*Dissimulare etiam potuisti Carle tot annos ?
Dissimulare aliis et (quod mage miror) amico
Tam charo ueterique, tuæ tam laudis amanti,
Tantum, Carle, decus, tam raram carminis artem
Scribendi ? quum tu præsertim nostra legendo,
Quamuis dura tamen, quamuis inculta, probares ?*⁷⁹

Et tu as pu encore dissimuler, Carles, pendant tant d'années ?
Dissimuler aux autres et (ce qui m'étonne le plus) à un ami
Si cher et si ancien, si soucieux de ta gloire,
Un si grand mérite, Carles, une aptitude si rare
À écrire des vers ? alors surtout que, lisant mes propres vers,
Si durs pourtant, si peu soignés, tu les approuvais ?

Le pastiche amical et souriant dépouille le texte virgilien de sa charge pathétique pour l'adoucir et la rapprocher de l'amitié, l'absence du puissant (Jean Du Bellay dans I, I et I, X) révélant les sentiments du client posant, avec déférence mais cordialité, en ami. Ce lyrisme horatien, fait d'humour, de dédramatisation de la comédie humaine à travers un regard lucide mais dénué de dureté, par une voix empreinte de confiance et d'intimité⁸⁰, L'Hospital le fait donc sien dans une grande liberté. Mais il assimile aussi la verve satirique d'Horace comme de Juvénal, lorsqu'il critique, avec plus ou moins de virulence, la papauté (I, VIII ; I, X ; VI, IV), le luxe (IV ; VIII *Sermo in luxum*), la guerre (VI, I ; VI, VI *De bello ciuili* ; VII, III ; VII, VI), les guerres d'Italie (IX, XLIV) ou encore la violence religieuse, dans une pièce au cardinal de Lorraine où il désigne son épître comme « *sylua mea* »⁸¹, rattachant ainsi sa production à l'esthétique de la sylve.

⁷⁸ II, XX *Ad Hospites*, v. 31-34.

⁷⁹ I, 12, v. 1-6, à rapprocher de Virgile, *En.*, IV, v. 305 : *Dissimulare etiam sperasti, perfide ...*

⁸⁰ Voir P. Debailly, « Le lyrisme satirique d'Horace à la Renaissance et à l'âge classique », *La Satire dans tous ses états*, p. 25-48.

⁸¹ VI, 1, v. 16-17 : [...] *Non hoc agitur nunc, maior et ista / Carmina silua meo est, nec temporis huius et oti*. Sur l'esthétique de la sylve, voir P. Galand-Hallyn, « Michel de L'Hospital à l'école de Jean Salmon Macrin ».

DE L'INTIME AU COLLECTIF : EXPÉRIENCE PERSONNELLE, AMITIÉ ET VÉRITÉ
UNIVERSELLE

Modèle à la fois esthétique et éthique, Horace permet aux magistrats de prolonger et d'enrichir leur réflexion éthique dans un passe-temps honnête, un *otium* digne de leur statut. Or, les réflexions éthiques d'Horace justifient autant l'élévation à une réflexion générale que l'insertion du vécu particulier ; entre ces deux pôles, le rapport à l'autre, qu'il soit ami ou protecteur, constitue un entre-deux cultivé par Horace. Leur particularité tient précisément à une manière subtile et souple d'articuler l'expérience individuelle, perçue et décrite à travers les circonstances variées de l'existence, et des vérités universelle, élevant ainsi le débat pour sortir des limites de soi tout en justifiant les lois universelles induites par l'usage du monde. La pratique du juge consiste précisément à articuler le particulier et le général en faisant coïncider la loi et l'incident. L'abstraction pure est ainsi évitée au profit d'une perception sensible et personnelle du monde qui sait dépasser le particulier tout en s'en nourrissant.

L'épître I, IV au conseiller au Parlement Adrien Du Drac illustre parfaitement ce mouvement. Cette épître circule en manuscrit puisque Jean de Boyssoné, qui l'a reçue de Martin de La Haye, en loue « la douceur, la clarté et l'harmonie »⁸².

1. L'épître est un récit personnel de voyage qui est, depuis Horace, la métaphore de la création poétique⁸³. Après un éloge du destinataire, cette épître se présente d'abord comme une missive poétique qui veut donner des nouvelles de soi : si tu veux savoir ce qui m'est arrivé, écoute... (v. 102 : *Atque etiam si forte iuuat cognoscere nostra / Accipe...*). Comme Horace se plaisant à suivre les traces de Lucilius qui confiait ses secrets à ses écrits comme à des compagnons fidèles⁸⁴, L'Hospital fait de ses vers le réceptacle de son expérience intime. À l'image de l'épître V, IX *Iter Nicaeum*, cette épître s'inspire de la satire I, v d'Horace, pour combiner le thème du voyage et de l'amitié à travers les retrouvailles. Les v. 59-60 en imitent d'ailleurs le v. 43 :

O qui tum uestri congressus, quanta fuere / Gaudia.

Oh ! quelles furent alors vos retrouvailles, quelle immense / Joie ! [L'Hospital, I, IV, 59-60]

O qui complexus et gaudia quanta fuerunt !

O quels embrassements, quels transports de joie ! [Horace, *Sat.*, I, v, 43]

Mais cette imitation est adulte, différentielle plus que mimétique, née d'une féconde rivalité avec l'Antiquité, dans la pleine conscience que, comme l'écrit L'Hospital à Jean Du Bellay, « nous ne sommes pas moindres que les Anciens »⁸⁵. L'Hospital se libère donc ensuite du mode burlesque d'Horace pour lui préférer une tonalité sérieuse et digne, qui entremêle expérience personnelle, voix à l'ami et réflexion sur l'existence et l'humain.

2. Après avoir décrit les activités professionnelles de Du Drac (v. 1-41), L'Hospital essaye d'imaginer l'*otium* de son collègue durant les vacances de septembre à novembre 1547 (v. 42-101). Les cinq interrogatives qui suivent (v. 42-58) s'inspirent de l'épître I, 3

⁸² *Io. a Boyssoné iuriconsulti Tolosani Epistolarum liber* ; Toulouse, Bibl. municipale, ms. 835, fol. 64 r°-66r°, v. 26-27 : *Verum ad epistolium redeo : quo doctius est quid, / Dulcius aut resonans magis, aut quid purius illo ?*

⁸³ Horace, *Carm.*, IV, xv, 3-4.

⁸⁴ Horace, *Sat.*, II, 1, v. 30-31 : *Ille uelut fidis arcana sodalibus olim / credebat libris [...]*, satire que L'Hospital connaît puisqu'il la cite à trois reprises dans ses discours.

⁸⁵ L'Hospital, I, I, 19-20 : *Num pietas ergaque Deos, ergaque parentes / Est minor in nobis ? minor est aut sensus honesti ?* Cf. Jean Du Bellay, *Poemata*, ode 8, p. 162-163 : [...]*Eloquio non Latius minor, / Non Grauis.*

d'Horace, dans laquelle celui-ci s'enquiert des activités du jeune Julius Florus. L'évocation intimiste de l'amitié qui unit L'Hospital, Du Drac et François Olivier et le rappel ému de moments passés ensemble à Leuville chez le chancelier tissent la trame d'un vécu personnel partagé par le destinataire. À travers le ressenti du for intérieur émergeant de la circonstance, L'Hospital décline deux modes de la *philia* antique, une vive amitié pour le destinataire et une déférence cordiale pour le protecteur, François Olivier, dont L'Hospital fait l'éloge (v. 53-94).

3. Or, l'éloge d'Adrien Du Drac est émaillé, à la manière d'Horace, de vers gnomiques qui rattachent les circonstances particulières (la description de l'activité professionnelle de Du Drac, plaidant devant le Parlement, v. 16-24) et l'éloge du talent oratoire de Du Drac à une vérité universelle, ce qui prend tout son sens quand on se souvient que les commentateurs d'Horace relèvent sa *grauitas sententiarum*⁸⁶ :

*Namque dies totos dicendi munere iuris
Implicitus, præbes utramque uolentibus aurem
Collegasque tuos recitantes sedulus audis
Inque uicem recitas quæ triueris ante legendo
Ac postquam uersata diu est et cognita causa
Sine est posteriore, loco tibi siue priore
Dicendum, reliquos ad te rapis et trahis unus
Et præiudicio mox litem diuidis æquo
"Tantam uera fidem probitas dicentibus addit
Iam uero exortem sceleris culpaque uacantem
Esse reum manis tuaque ad subsellia duci
Quam sceleratum aliquem maculatumque omnibus intus
Flagitiis : ne quid diuersum et prorsus abhorrens
Natura cogare tua decernere in illum
Et sancire nouas humano sanguine leges
" Scilicet illa bono prima est in iudice uirtus
" Ut malit seruare suos quam perdere ciues
" Et si quando uia modicum discedere recta
" Fas erit in lenem potius propendere partem⁸⁷.*

Je sais en effet que, tout au long des jours, accaparé
Par le devoir d'établir la justice, tu prêtes à qui le souhaite l'une et l'autre oreille
Et tu écoutes avec zèle les lectures de tes collègues,
Puis, à ton tour, tu présentes ce que tu as longuement préparé auparavant par tes lectures.
Et, après que la cause a été longtemps retournée et entendue,
Que tu doives parler en second, ou bien en premier,
Tu ravis et entraînes seul les autres vers toi,
Et bientôt tu tranches le litige par un jugement préalable équitable.
" Tant une authentique probité ajoute de crédibilité à ceux qui parlent !
En vérité, tu préfères que ce soit un homme blanc de tout crime et innocent
Que l'on accuse et que l'on défère à ton tribunal,
Plutôt qu'un scélérat, souillé profondément de toutes
Les turpitudes, afin de n'être pas contraint à prononcer à son encontre une sentence
Contraire et tout-à-fait odieuse à ta propre nature,
Et à consacrer par du sang humain de nouvelles lois.
" Assurément, chez un bon juge, la première vertu est celle-ci :

⁸⁶ Par ex. *Ioannis Amaritonis nonetani Commentariorum in epistolas Q. Horatii Flacci liber primus*, Parisiis, apud Gulielmum Iulianum, 1553, p. 6.

⁸⁷ L'Hospital, I, IV à Adrien Du Drac, v. 16-34.

- ” Préférer sauvegarder ses concitoyens plutôt que de les perdre,
- ” Et, s’il est permis de s’écarter un peu de la voie réglementaire,
- ” Faire pencher la balance plutôt vers le parti le plus doux.

L'évocation des activités professionnelles de Du Drac plaidant devant le Parlement culmine, à deux reprises, dans des vers gnomiques qui font de lui un *uir bonus dicendi peritus*, réellement *peritus* parce que *bonus*, et qui rappellent la nécessité de la douceur, idéal qui sera recommandé au jeune roi François II dans le *sermo* que L'Hospital lui consacra à l'occasion de son sacre en 1559, texte traduit et imité par Joachim Du Bellay⁸⁸ :

*Tu bonus et clemens esto, similisque Deorum,
Qui coelos habitant. Propria est clementia Regum.
Tu malis seruare tuos, quam perdere, ciueis :*

Sois vertueux et clément, semblable aux dieux
Qui habitent les cieux. La clémence est le propre des rois.
Puisse-tu préférer conserver tes sujets plutôt que de les perdre⁸⁹.

La permanence d'un idéal érasmien de douceur et d'humanité, de modération disions-nous, constitue un des liens de continuité les plus puissants dans la carrière de L'Hospital et dans son œuvre rhétorique comme poétique. La stricte application du droit doit être soumise au principe d'équité, la lettre à l'esprit de la loi : bien avant Montaigne, L'Hospital critique les limites d'un juridisme étroit qui ferait fi de l'humain et l'inanité de la multiplication infinie des lois qui « n'a aucune proportion avec l'infinie diversité des actions humaines »⁹⁰. De même, la capacité technique de l'orateur doit se fonder sur les mœurs, ce que montre la première sentence. « *Quid leges sine moribus* »⁹¹ : l'interrogation d'Horace rencontre chez L'Hospital un écho considérable, les lois règlent les mœurs, comme il le dit dans l'épître I, 1 à Jean Du Bellay⁹², mais les mœurs fondent les lois. La loi ne saurait donc pallier l'individu car c'est la vertu qui doit fonder et légitimer la technique et la règle. « Nul est bon juge, tant soit il grand jurisconsulte et lettré, s'il n'est homme de bien » rappelle-t-il le 26 juillet 1567 devant le Parlement de Paris⁹³.

Ce cas singulier mais, peut-être, aussi emblématique, qui mériterait une enquête plus large et étendue à d'autres magistrats, montre que, dans la pratique poétique comme rhétorique, avec la plume comme à la tribune, Michel de L'Hospital trouve en Horace un modèle d'écriture qui se tient à une juste distance, entre autobiographie et sociabilité, entre confession et distanciation, un modèle qui lui apprend en toute liberté à lier souplement l'intimité, l'amitié et l'humanité, mêlant ainsi subtilement les dimensions lyriques, éthiques et politiques. Entre *éthos* de la confiance et voix de l'*auctoritas*, entre intimité et universalité,

⁸⁸ V, 8 *De sacra Francisci II. Galliarum Regis initiatione, regnique ipsius administrandi prouidentia*, Mich. Hosp. Sermo, Parisiis, apud Federicum Morellum, MDLX, édité dans L. Petris, *La Plume et la tribune*, p. 335-358 et étudié p. 73-130.

⁸⁹ V, 8 *De initiatione sermo*, v. 327-329, *ibidem*, p. 349.

⁹⁰ Montaigne, *Les Essais*, III, 13, éd. Villey-Saulnier, p. 1066.

⁹¹ Horace, *Carm.*, III, XXIV, 35. Landino, Bâle, 1555, p. 868, commente : *Nihil ualent leges si non deducuntur in consuetudinem*.

⁹² I, 1, v. 21-23 : *Hic leges & iura, magistratusque regendis / Moribus, ac suaues inter conuictus amicos, / Fidaque coniugia, & soboles non credita falso*.

⁹³ Michel de L'Hospital, *Discours et correspondance*, p. 94.

entre un homme et tous les hommes, Horace lui montre comment moduler les voix humaines en conciliant lyrisme, connivence et réflexion éthique, dans un regard lucide qui met à une juste distance soi-même, l'ami/ le patron et la nature humaine.

Dans la préface de son commentaire des *Épîtres* d'Horace, l'Auvergnat Jean Amariton note qu'Horace a été importé dans d'autres disciplines : dans l'éthique par Jean Lefèvre d'Étapes, dans la logique par Pierre Ramus, dans la rhétorique par Omer Talon, dans le droit par François Duaren et François Bauduin, dans la poésie française par Ronsard, Du Bellay et Baïf⁹⁴. Peut-être Michel de L'Hospital, illustre Auvergnat pourtant cité dans la dédicace, y avait-il aussi sa place..., lui que Chateaubriand reconnaîtra comme « le survivancier d'Horace »⁹⁵.

⁹⁴ *Ioannis Amaritonis nonetani Commentariorum in epistolas Q. Horatii Flacci liber primus*, Parisiis, apud Gulielmum Iulianum, 1553, p. 8, préface.

⁹⁵ Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, XXXI, 11 ; Paris, Gallimard, 1951, 2 vol., t. II, p. 359.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

- DU BELLAY, Jean, *Poemata*, éd. G. Demerson, Paris, STFM, 2006.
- HORACE, *Opera Q. Horatii Flacci Venusini, ... edita auctius & emendatius, quam unquam antea, per Georgium Fabricium Chemnicensem*, Basileae, H. Petri, 1555.
- Michaelis Hospitalii Galliarum Cancellarii Epistolarum seu Sermonum libri sex*, Lutetiae, apud Mamertum Patissonium, in officina Roberti Stephani, 1585.
- Michaelis Hospitalii, Galliarum Cancellarii, Carmina. Editio a prioribus diversa & auctior*, Amstelædami, apud Balthasarem Lakeman, 1732.
- L'HOSPITAL, Michel de, *Carmina, liv. I*, éd. P. Galand et L. Petris, avec la collab. de D. Amherdt, Genève, Droz, à paraître.
- L'HOSPITAL, Michel de, *Discours et correspondance*, éd. L. Petris, avec la collab. de D. Amherdt, Genève, Droz, 2012.
- L'HOSPITAL, Michel de, discours, *Carmina et correspondance dans Petris, L., La Plume et la tribune. Michel de L'Hospital et ses discours (1559-1562)*, Genève, Droz, 2002, p. 183-214 et 335-496.
- Macrin, *Epithalames et Odes*, éd. G. Soubeille, Paris, Champion, 1998.

Études

- CROUZET, D., *La Sagesse et le malheur. Michel de L'Hospital, chancelier de France*, Seyssel, Champ Vallon, 1998.
- DEBAILLY, P., « Le lyrisme satirique d'Horace à la Renaissance et à l'âge classique », dans *La Satire dans tous ses états*, éd. B. Renner, Genève, Droz, 2009, p. 25-48.
- GALAND-HALLYN, P., « Michel de L'Hospital à l'école de Jean Salmon Macrin dans les *Carmina* », *BHR*, LXV/1, 2003, p. 30-33.
- GALAND-HALLYN, P., « "Médiocrité" éthico-stylistique et individualité littéraire à la Renaissance », *Éloge de la médiocrité. Le juste milieu à la Renaissance*, éd. E. Naya et A.-P. Pouey-Mounou, Paris, ENS, 2005, p. 103-120.
- LEBÈGUE, R., « Horace en France pendant la Renaissance », *BHR*, 3, 1936, p. 141-164, 289-308 et 384-418.
- PETRIS, L., *La Plume et la tribune. Michel de L'Hospital et ses discours (1559-1562)*, Genève, Droz, 2002.
- PETRIS, L., « "Di faciant ne plus valeat facundia vero": pouvoirs et périls de l'éloquence judiciaire dans l'épître *de causa Merindolii* (II, 7) de Michel de L'Hospital », *Réforme, Humanisme et Renaissance*, 58, 2004, p. 7-22.
- PETRIS, L., « Le théologien et le magistrat : Claude d'Espence et Michel de L'Hospital », dans *Un autre catholicisme au temps des Réformes ? Claude d'Espence et la théologie humaniste à Paris au XVI^e siècle*, éd. A. Tallon, Turnhout, Brepols, 2010, p. 191-211.